



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 242

Mars 2019

Réunion de Conseil Municipal du 1^{er} Mars 2019

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTES EXCUSÉES : HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie, GABORIEAU Stéphanie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : RICHARD Marie-Laure

☐ Subventions 2019

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au titre de l'année 2019 les subventions suivantes :

Associations Communales	Montant 2019
Chauché VTT	550 €
BCCF Vendée	1 300 €
US Chauché Tennis de Table	800 €
US Chauché Football	1 400 €
Chauché Chess Club	400 €
Balades musicales	300 €
Moto Club Chauchéen	250 €
Comité des fêtes	950 €
K. Dens	300 €

"Au Plaisir de Lire"	800 €
APEL Ecole St Christophe dont voyages ou sorties de l'année (250 €)	700 €
UCAC	1 000 €
UNC-AFN Soldats de France	300 €
Associations Humanitaires	
Solidarité Paysans 85	50 €
REEL	937 €
Divers	
Refuge de Grasla	150 €
ADILE	50 €

☐ Ecole Saint Christophe : Participation communale 2019 (forfait contrat d'association) Subventions Entrées Piscine

Après analyse des éléments chiffrés présentés, le Conseil Municipal a décidé de diminuer le forfait pour l'école privée St Christophe de Chauché, sous contrat d'association. Ce forfait s'élèvera pour l'année 2019 à 559 € (587 € en 2018) par élève inscrit au 1er janvier 2019 (classes maternelles + élèves non domiciliés à Chauché compris). 269 élèves ont été comptabilisés au 1/1/2019, soit une participation globale de **150 371 €**.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a accordé une subvention spécifique de 2 000 € pour l'année scolaire 2018-2019 à l'OGEC St Christophe pour financer les entrées à la piscine des classes CP, CE1 et CE 2.

☐ Familles Rurales : Participation communale 2019 pour le Centre d'accueil et de loisirs, le Transport Scolaire et l'Accueil Jeunes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a :

- décidé d'attribuer les subventions suivantes : Centre d'accueil et de loisirs : 87 000 €, Transport Scolaire : 3 200 €, Accueil Jeunes : 2 850 €.
- fixé à 190 heures le temps d'animation auprès de l'accueil Jeunes (temps indiqué dans la nouvelle convention partenariale qui sera présentée lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal).

☐ QHE Le Hameau des Prés : Échange de terrain pour rectification de limite - Frais

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge la moitié des frais notariés (estimés à 900 €/2 soit 450 €), frais liés à l'échange de parcelle de 1 m² entre la Commune et M. et Mme HUCTEAU, pour régulariser un problème de limites entre la propriété achetée par la Commune à l'EPF et la propriété de M. et Mme HUCTEAU Karl : frais sous évalués lors de l'accord entre les deux parties.

☐ Commerces et Halles Place des Jardins : Local n°3 – tarification du Bureau Professionnel n°2

Le Conseil Municipal a fixé le loyer mensuel du bureau professionnel n°2 de 16,5 m²+ (12 m² pour le hall d'accueil et sanitaires mutualisés avec le Bureau Professionnel n°1) à :

- 179.29 € TTC (soit 149.41 € HT) les deux premières années,
- 192.10 € TTC (soit 160.08 € HT) les 3^{ème} et 4^{ème} années de bail,
- 204.91 € TTC (soit 170.75 € HT) les deux dernières années.

Le loyer sera révisable chaque année en fonction de la moyenne sur 4 trimestres de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE. De plus, un dépôt de garantie équivalent à 2 mois de loyer principal sera demandé. Certaines charges, payées par la Commune et remboursées par les preneurs de bail (mise en place de provisions pour charges) seront réparties au prorata des surfaces mutualisées

☐ Communauté de Communes du Pays de St Fulgent – les Essarts : Fonds de concours 2018

Le Conseil Municipal a validé le versement d'un fonds de concours de la Communauté de communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts de 64 000 € au titre de l'année 2018, pour la création et l'aménagement de l'espace « La Vallée des prés », le montant de l'acquisition du foncier et des travaux s'élevant à 150 101 € HT.

❑ Rue de la Petite Maine : Convention pour remplacement poteau incendie par une bouche d'incendie – autorisation pour engager les dépenses avant le vote du BP 2019

Le Conseil Municipal a validé la convention de Vendée Eau établie pour le renouvellement d'un poteau incendie, rue de la Petite Maine par une bouche d'incendie pour un montant de 1 824 €.

❑ SyDEV – Eclairage Public : Convention pour programme annuel de rénovation 2019 – éclairage voie de la Bagatelle – autorisation pour engager les dépenses avant le vote du BP 2019

Le Conseil Municipal a validé les conventions proposées par le SYDEV fixant les modalités techniques et financières :

☞ du programme de rénovation de l'éclairage public prévu pour 2019 dont le montant des travaux se décompose de la manière suivante :

Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation demandée à la Commune
6 000 €	7 200 €	6 000 €	50 %	3 000 €

☞ des travaux d'éclairage de la voie de la Bagatelle afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus dont le montant des travaux se décompose de la manière suivante :

Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la participation demandée à la Commune
3 088 €	3 706 €	3 088 €	70 %	2 162€

❑ Ecole Privée Pierre Monnereau St André Goule d'Oie : Demande de participation pour l'année 2018/2019

Le Conseil Municipal a décidé de verser à la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE, 587 € par élève scolarisé en 2018/2019 à l'école privée « Pierre Monnereau » en classe élémentaire, soit une participation pour les 17 élèves de 9 979 €.

❑ Ecole publique Jacques Prévert Les Lucs sur Boulogne : Demande de participation pour l'année 2018/2019

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à verser à la Commune de Les Lucs-sur-Boulogne la participation demandée pour deux enfants (arrivés en 2018 sur Chauché), scolarisés en grande section, à l'école publique « Jacques Prévert » pour l'année scolaire 2018/2019, soit 1 252 € 70.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 25 Janvier 2019 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles sises lotissement le Clos des Charmes, impasse des Jonquilles, la Brossette, impasse des Houx et rue de la Promenade.

**Prochaine séance du
Conseil Municipal :
Vendredi 29 Mars à 20h30**

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h00, sans rendez-vous **SAUF LE Samedi 23 Mars 2019 : Permanence par Mme Myriam BARON et Samedi 30 Mars 2019 par Mme Marie-Laure RICHARD.**

❑ Marchés HT signés depuis le 25 Janvier 2019 :

25/01/2019	NICOU Fournitures plantes annuelles	395.00
25/01/2019	NICOU Fournitures plants à massifs bisannuelles	260.00
31/01/2019	ATLINE SERVICES Formation dématérialisation totale des marchés publics	300.00
01/02/2019	SAFE Formation SST 3 agents 14/15 Février	229.50
01/02/2019	JARNY Fourniture des marteaux de la faucheuse	404.64
01/02/2019	BOIS EXPO Fournitures panneau pin, rondin pour aménagement Bibliothèque, Salle Arc en Ciel,	1470.53

	Rue des Pommiers	
01/02/2019	VERVER EXPORT Dahlias Lys Iris	106.50
01/02/2019	SAFE Formation SST 5 agents 12/13 Février	382.50
04/02/2019	SAFE Formation SST 2 agents le 18/19 Février	170.00
04/02/2019	SAFE Formation SST 2 agents le 20/21 Février	382.50
05/02/2019	ARIMA CONSULTANTS Assistance à la mise en concurrence des contrats d'assurance	1000.00
15/02/2019	FABREGUE 2000 enveloppes électorales 120x176 fenêtre	130.90

INFO - ENEDIS

Dans le cadre du programme d'investissements d'ENEDIS, d'importants travaux vont être réalisés du 18/03/2019 au 26/04/2019 sur la commune de

CHAUCHÉ :



- Rue des Écoles
- Rue de la Promenade
- Rue de la Petite Maine
- Rue du Calvaire

A LOUER :

1 T1 Bis au Foyer Soleil
Dès à présent

Logement comprenant :

une pièce de vie de 13m²,
coin nuit de 6m²,
cuisine de 4m²,
une salle de bain et
WC et un rangement.

Prix du loyer : 264, 11 €





RÉUNION PUBLIQUE : Participation Citoyenne

La **Participation Citoyenne** (connue sous l'appellation « Voisins Vigilants »), par du principe où tous les citoyens sont solidaires les uns des autres et que la sécurité chez son voisin est aussi la sienne. En effet, nous aimerions que notre voisin interpelle (se montrer, lui demander qui il cherche par exemple) l'(les) individu(s) qui commet des incivilités chez soi afin de le faire cesser.

Partant de ce constat, la **Participation Citoyenne** permet d'officialiser la place des citoyens qui seront les référents officiels vis-à-vis de la Mairie et de la Gendarmerie Nationale.

A CHAUCHÉ : Démarche de Participation Citoyenne

Réunion publique – Invitation

Vous êtes invités à la réunion publique qui aura lieu le **Mardi 19 Mars 2019, à 20h, à la Mairie de CHAUCHÉ**

ELECTIONS EUROPÉENNES

Afin de lutter plus efficacement contre la fraude, la liste des titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité pour pouvoir voter dans les communes de 1000 habitants a été mise à jour.

Il a ainsi été jugé que, seront considérés comme pièces justificatives :

- **les titres autorisés comportant une photographie, afin de permettre l'effectivité du contrôle par le président du bureau de vote.**

- **les titres autorisés sont soit en cours de validité, ou, pour les cartes d'identité nationales (CNI) et passeports, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.**

Cette règle permet donc de présenter une CNI délivrée au plus 20 ans auparavant et un passeport au plus 15 ans auparavant.



REPAS DES AINÉS

Le repas des Aînés, organisé par le C.C.A.S. à l'attention des personnes de plus de 65 ans et de leurs conjoints, sera servi le

Jeudi 25 Avril 2019, à la Salle Arc en Ciel, à partir de 12h30.



INFOS PRATIQUES



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières
Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83



MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎ 02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au centre
périscolaire « Les Scoubidoues » - UNIQUEMENT
SUR INSCRIPTION au

☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même : ☎ 07.87.71.97.48

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut
vous munir d'une carte qui est à demander à
la

Communauté de Communes du Canton de
ST FULGENT

2, Rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

PERMANENCE DE Mme BLASCO

ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à
12h à la mairie.

Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à
12h au centre médico-social
de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité

Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

ADMR

Comité de secteur du Pays

de ST FULGENT - LES ESSARTS

18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : paysdestfulgent@admr85.org

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de

8h30 à 17h30 et

accueil physique du lundi au vendredi de

8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

MESSAGES D'ORGANISMES

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE












**2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019**

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU



Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur
www.prenons-soin-de-leau.fr



Comment ?

- Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sage@eau-loire-bretagne.fr

Sur quoi ?

Les documents du bassin Loire-Bretagne :

- **Questions importantes et programme de travail** pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE),
- **Questions importantes, programme de travail et calendrier** pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

Quels avis ?

- Les habitants du bassin Loire-Bretagne
- Tous les acteurs : intercommunalités, mairies, parcs naturels, conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, commissions locales de l'eau, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...



LES 30 ANS DES ORGUES
RETRANSMISSION EN DIRECT SUR GRAND ÉCRAN
ENTRÉE GRATUITE

essarts
en Bocage

CONCERT
**Orgues et
Hautbois**

MICHEL BOURCIER ORGUES BERNARD BONNET HAUTOIS

SAMEDI 27 AVRIL 20H30
EGLISE SAINT-PIERRE - LES ESSARTS - ESSARTS EN BOCAGE

WWW.ESSARTSENBOCAGE.FR
02 51 62 83 26 - MAIRIE-ESSARTS@ESSARTSENBOCAGE.FR

MESSAGES D'ASSOCIATIONS

SOLIDARITÉ TRANSPORTS

L'Assemblée Générale aura lieu le Mercredi 20 Mars 2019 à la Salle Arc-en-Ciel, rue de Grasla, à CHAUCHÉ, à partir de 17h00.

FAMILLES RURALES / APEL

Les deux associations collaborent pour l'organisation d'une conférence sur le thème
« Bien vivre avec nos émotions ».
 Celle-ci aura lieu le Vendredi 5 Avril 2019 à 20h00 à la Salle Arc-en-Ciel.

Distribution du prochain bulletin les 13 et 14 Avril 2019. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail *avant le Samedi 30 Mars 2019.*